

**Prolongation**

**Augmentation des frais universitaires : pourquoi la pilule ne passe pas !**



Photo : BANDOMA

**Le gouvernement par le biais du ministre d'Etat, Guy Bertrand Mapangou doit trancher.**

Josiane MBANG NGUEMA  
Libreville/Gabon

*Controversée, la réforme sur l'augmentation des frais universitaires fait des mécontents dans la communauté étudiante, et dans l'opinion. Quand certains affirment que c'est une nécessité, d'autres estiment qu'il faut revoir les coûts à la baisse.*

**LE** ministre d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur, Guy-Bertrand Mapangou, a du pain sur la planche. Tant la décision d'augmenter les frais d'accès aux universités et grandes écoles, prise par son prédécesseur, fait déjà grincer les dents au sein de la communauté étudiante. Notamment à l'Université Omar Bongo (UOB), qui concentre le gros des effectifs de l'enseignement supérieur au Gabon. Les étudiants de cette ins-

titution n'ont d'ailleurs pas tardé, après l'annonce de la mise en application de cette réforme controversée dès lundi prochain, à manifester devant leur portail pour exprimer leur mécontentement. Bien que le mouvement ne connaisse pas encore la mobilisation des grands jours, il s'agit surtout pour ces derniers de lancer un avertissement et d'afficher leur détermination à ne pas accepter cette mesure. Les étudiants et une certaine opinion dénoncent l'application en l'état de cette mesure, dans un contexte économique difficile. D'autant que leurs coûts ont pris l'ascenseur par rapport à ceux de l'an dernier, passant de 9 mille pour la Licence à 50 mille, de 20 mille à 75 mille pour le Master et de 50 mille à 100 mille francs pour les doctorants. Ces augmentations dont les pourcentages s'élèvent respectivement à 544%,



Photo : H.N.M./L'Union

**Des graffitis qui en disent long sur le mécontentement!**

275% et 100%, provoquent l'ire des étudiants qui ne décolèrent pas. « C'est trop. On nous demande de payer quatre fois plus cher que par le passé, sachant que les cours ne se déroulent pas correctement depuis plusieurs années, à cause des grèves », a lâché, dépité, un étudiant. **BIEN-FONDÉ\*** La pilule ne passe visiblement pas. Pourtant, du côté de l'administration, on soutient que cette mesure est nécessaire pour assurer à l'université une autonomie de gestion financière. C'est du moins le principal argument développé par Serge Loungou, conseiller du recteur de l'UOB, lors de sa sortie visant à expliquer le bien-fondé de cette réforme. A en croire ses propos, l'autonomie financière permettra, à côté de la subvention de l'Etat, de faire face aux nombreux problèmes que rencontre l'université. Dont le regroupement

maximal des soutenances, l'obsolescence des infrastructures, la faible coopération avec les autres universités du monde qui, elles, sont autonomes. « A partir du moment où nos universités ne sont pas autonomes, notre mode de fonctionnement est frappé d'obsolescence. Nous sommes soumis aux aléas budgétaires. Sinon, même, aux caprices des personnels des Finances. Et quand vous n'avez pas de marge de manœuvre financière... », a-t-il souligné. Rappelant au passage l'état critique dans lequel se trouve actuellement l'UOB. Mais la grogne se fait également entendre du côté des parents, qui ont accueilli avec froideur cette décision. « Quand on augmente les frais à l'université, cela veut dire que c'est nous les parents qui allons en pâtir, puisque que c'est nous qui devons encore déboursier plus d'argent, alors que nous avons déjà du mal

à joindre les deux bouts. Les étudiants ont proposé de surseoir la mesure ou de l'appliquer de manière graduelle, et je pense que c'est la bonne solution. Vue la situation actuelle du pays, cela ne va pas être facile avec ces montants qu'ils ont fait grimper. Surtout qu'en dehors des universités et grandes écoles, nous avons également des enfants au primaire et au secondaire dont il faut s'occuper », s'est plaint François O, parent d'étudiant. **MANNE\*** A l'évidence, la plupart des récriminations contre cette décision d'augmentation des frais universitaires sont essentiellement dues au bond vertigineux des montants, en l'espace de quelques mois. Beaucoup soutiennent qu'une augmentation de 100% aurait été plus raisonnable et acceptable pour la communauté étudiante. L'autre débat est celui de la manne que va générer cette hausse des

coûts aux universités. Certains observateurs n'ont d'ailleurs pas hésité à passer à la calculette, en se basant sur le nombre d'inscrits à l'UOB l'an dernier. Si chaque étudiant, parmi les 23 000 enregistrés devait déboursier 50 mille francs pour l'inscription et les frais d'écologie, l'institution se retrouverait avec la coquette somme de 1 milliard 150 millions de francs. Si l'on prend en compte le fait que ceux qui vont en cycles Licence et Doctorat vont payer chacun 75 mille et 100 mille, le total avoisinerait les 2 milliards, sinon plus. De quoi susciter les appétits et des interrogations sur le bénéficiaire réel de cette manne. Face à ce dilemme, il revient donc au ministre d'Etat Mapangou et au gouvernement d'apprécier s'il y a lieu ou pas de maintenir la réforme en l'état.



Photo : F.B.E.M

**Le conseiller du recteur de l'UOB, Serge Loungou s'exprimant sur la nécessité de la réforme.**



Photo : F.B.E.M

**Un aperçu des étudiants déterminés durant le mouvement d'humeur.**